



La Fonderie nationale d'artillerie de Nanterre était gérée par la Papeterie de la Seine.

À gauche, au fond, près de la Seine, l'usine électrique et ses quatre cheminées, puis l'usine à cyanamide et les trois bâtiments de la Fonderie nationale d'artillerie de Nanterre.

Près du Pont des Anglais, l'usine électrique...

En 1917, à la place actuelle de la maison d'arrêt et du stade des bords de Seine, se trouvaient la Fonderie nationale d'artillerie et l'usine à cyanamide produisant la fonte et la cyanamide entrant dans la fabrication des obus. En 1923, ces deux établissements sont attribués à la SEITA et l'usine électrique, qui les avait alimentés en énergie, sert alors à l'électrification des lignes de chemin de fer de la banlieue ouest.

● Par Jeannine Cornaille de la Société d'Histoire de Nanterre 

Le 31 décembre 1912, la décision de construire à Nanterre une usine électrique destinée à l'électrification des lignes de chemin de fer de la banlieue (rive droite) est prise. La construction de l'usine, située en bordure de la Seine près de la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg, est presque terminée en 1916.

C'est à ce moment-là, alors que la guerre contre l'Allemagne dure depuis deux ans, qu'un autre rôle lui est attribué : celui d'alimenter en courant électrique l'usine à cyanamide et la Fonderie nationale d'artillerie, toutes proches, qui sont créées à l'initiative du ministère de l'Armement.

La première usine produit la cyanamide (dérivé de l'ammoniac), laquelle est utilisée pour fabriquer l'acide nitrique destiné au chargement des obus.

La seconde usine, construite en un temps record (182 jours), entre en fonctionnement en juillet 1917. Elle est composée de trois corps de bâtiments, dont le principal comporte trois halls parallèles de même longueur. Dans ses sept fours, sont coulées quotidiennement trois cents tonnes de fonte qui servent à fabriquer des obus. La Papeterie de la Seine participe à l'effort de guerre en administrant la fonderie. Elle gère le paiement de la main d'œuvre chinoise qui y est affectée et loge certains d'entre eux dans un baraquement construit dans le périmètre de la papeterie.

À la fin de la guerre, la fonderie cesse ses ac-

tivités. La production de cyanamide continue en 1919, année où elle atteint 30 000 tonnes. Elle permet la fabrication de produits azotés pour l'agriculture. Toutefois, son prix de revient étant élevé, il n'est pas rentable de continuer cette production.

Le 25 octobre 1923, les bâtiments de l'usine à cyanamide et de la Fonderie nationale d'artillerie restent dans le giron de l'État et sont affectés à la future SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes). Le séchage du tabac et son entreposage s'effectueront dans ces grands bâtiments.

L'électrification des lignes de chemin de fer

Après la guerre, l'électrification des lignes de chemin de fer se poursuit. En 1926, celle reliant Paris à Saint-Germain-en-Laye est en cours d'électrification. L'État achète l'énergie nécessaire à l'alimentation des 79 kilomètres de lignes alors électrifiées aux usines de Nanterre, de Gennevilliers et d'Issy-les-Moulineaux.

En 1939, l'usine de Nanterre possède quatre transformateurs. Ceux-ci alimentent les câbles de 15 000 et 5 000 volts des sous-stations, fournissant l'électricité au troisième rail sous l'automotrice.

Après la Seconde Guerre mondiale, une école est ouverte à côté de l'usine pour dispenser des cours de formation professionnelle sur l'électricité.

À l'emplacement du territoire attribué à la

Manufacture des tabacs, l'État prend la décision de construire une maison d'arrêt. Les bâtiments de l'ancienne fonderie et de l'usine à cyanamide sont démolis. L'édification de la prison et des logements du personnel s'effectue de 1989 à 1991.

Jouxtant la maison d'arrêt, l'aménagement du stade des bords de Seine a lieu en 2003. Il a été récompensé de l'Équerre d'argent par *Le Moniteur* pour ses critères de capacité et de qualité d'accueil. Trois espaces permettant des activités différentes le constituent. L'espace dédié au tir à l'arc, d'une longueur de 50 mètres, est équipé pour que cette activité puisse se dérouler en nocturne. Celui du football, doté d'un gazon synthétique, comporte une tribune couverte de 300 places. L'espace rugby, avec sa tribune couverte de 500 places, dispose quant à lui d'un terrain de type pelouse et d'une plaine d'entraînement.

Actuellement, un compensateur statique de puissance réactive, c'est-à-dire une installation qui vise à améliorer la robustesse du réseau électrique afin d'éviter tout incident, est en cours de construction. L'installation de 3 000 m² doit permettre d'augmenter ou de baisser la tension sur le réseau public de transport d'électricité en un temps record : quelques centièmes de millisecondes. Ce compensateur est nécessaire car les travaux du Grand Paris Express vont comprendre 200 kilomètres de lignes supplémentaires, une consommation en forte hausse et davantage de véhicules électriques.